



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DES HAUTES-PYRÉNÉES



2022

RAPPORT D'ACTIVITES

ELU.E.S,

ENGAGEZ-VOUS POUR LA FORÊT ET LE BOIS !



Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents,

2022 aura encore été une année riche en événements pour les collectivités, la forêt et le bois. Notre action aura plus que jamais été faite de partenariats. C'est en se serrant les coudes que nous parvenons à faire passer nos idées et à montrer le rôle des élus locaux.

Tout d'abord, par notre réseau des **Communes forestières**, nous avons créé de bonnes relations avec les ministères et l'Office National des Forêts, qui nous permettent de faire passer nos messages. C'est très important pour que nous soyons entendus. Beaucoup de chemins restent encore à parcourir, mais je peux vous dire que notre association a fait sa place.

De nombreux sujets nous occupent également dans le département. Pour les communes qui vendent du bois, le marché a été très perturbé cette année. Nous avons créé de nouveaux outils pour vous aider dans vos choix. Les enjeux autour de l'équilibre chasse / forêt, de la sylviculture et de l'ouverture des milieux nous ont aussi beaucoup occupés tout au long de l'année.

Je n'oublie pas les communes non propriétaires de forêts qui représentent une grande partie de nos adhérents.

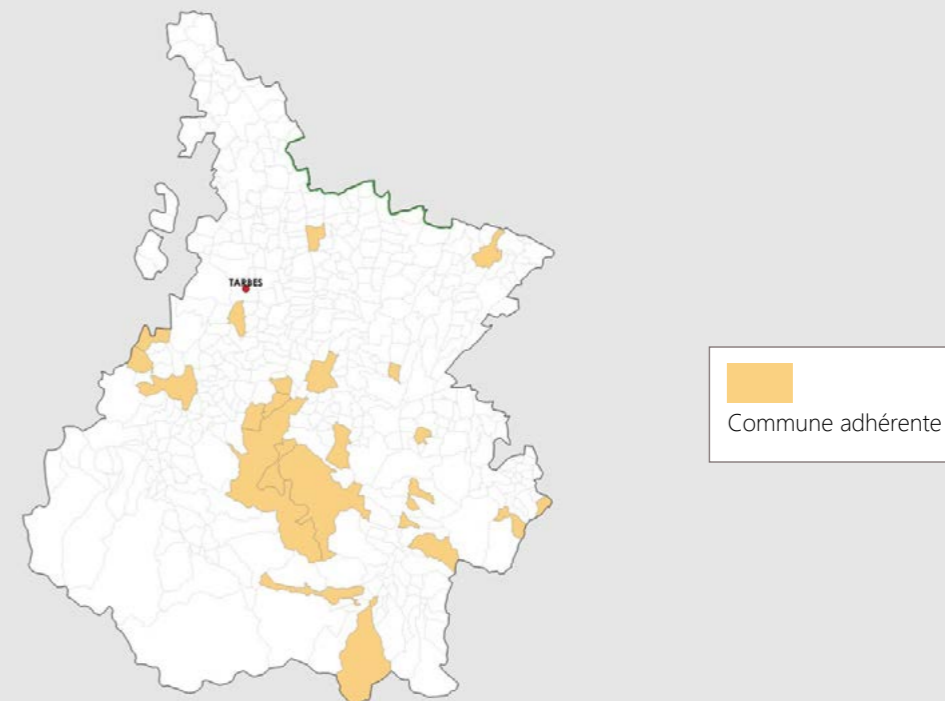
De nombreux sujets les concernent : construire et se chauffer avec du bois, valoriser les espaces naturels et le tourisme par la forêt, améliorer la qualité de l'eau et limiter les risques ...

Notre département est au carrefour de toutes ces questions. Je continuerais de faire valoir sa spécificité pour que vous puissiez continuer, chacun, dans vos communes poursuivres les projets qui vous tiennent à coeur.

Thibault MAURIN

Président de l'Association des Communes forestières des Hautes-Pyrénées

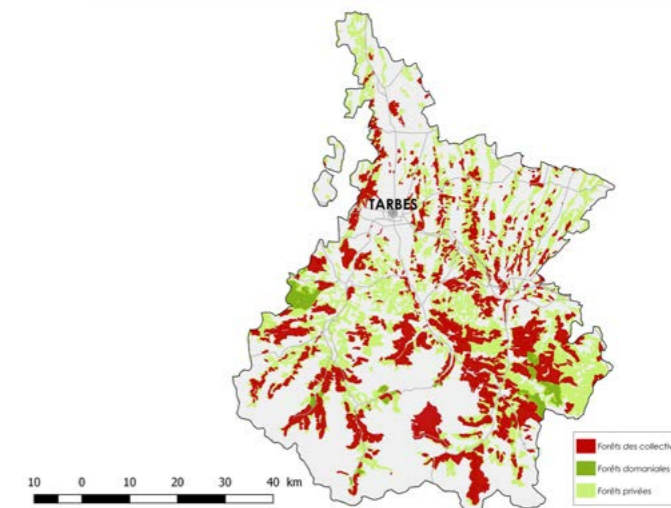
22
adhérents



6
rapports fonciers
produits à la demande
des adhérents

15
sessions de
formation, visites et
webinaires

206
élus, techniciens et
partenaires formés
dans le département

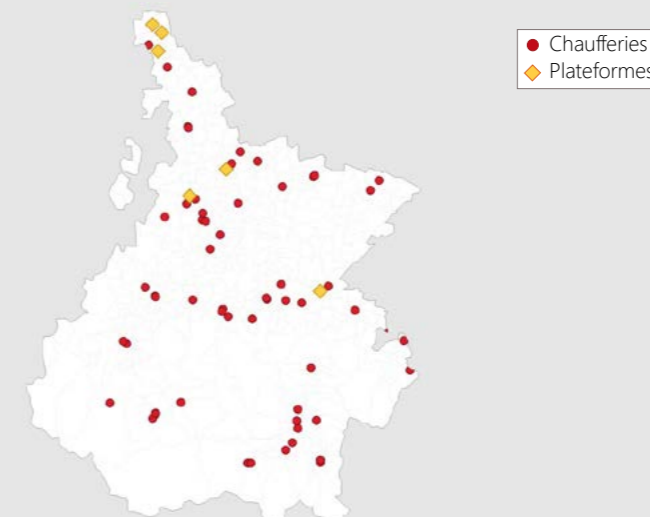


30%
du territoire
couvert par la forêt

53%
de la forêt
est publique

30
chaufferies
automatiques
bois-énergie

6
plateformes de
stockage
bois-énergie



7
bâtiments en bois
recensés

240
communes soumises
au risque incendie
feu de forêt

Les temps forts de 2022



JANVIER

L'ensemble des intercommunalités du département reçoit les fiches EPCI réalisées sur mesure par les **Communes forestières**, pour mieux connaître les enjeux de la filière forêt-bois sur leur territoire.

AVRIL

Les élus des **Communes forestières** de PACA et d'Occitanie se retrouvent à Vauvert dans le Gard pour échanger sur les rôles et responsabilités des élus par rapport aux incendies. Une position commune est adoptée qui sera relayée lors de cette année particulièrement frappée par les incendies.

JUIN

Les **Communes forestières** éditent la première boîte à outils « foncier » pour les élus. Ils sont équipés pour mieux gérer le foncier forestier sur leur territoire.



Elle permet de mettre en oeuvre des actions concrètes à partir des données issues de l'Observatoire du Foncier Forestier Régional pour les Elus.

Plus d'infos sur notre site, rubrique « OFFRE » collectivitesforestieres-occitanie.org/offre

L'agenda 2022 de COFOR 65

30 mai :
Visite Canadel

7 septembre :
À l'occasion de l'Assemblée Générale à Cieutat, un nouveau conseil d'administration de l'association des Communes forestières des Hautes-Pyrénées a été désigné.

10 octobre :
Conseil d'administration lors duquel Thibault MAURIN, maire-adjoint de la commune de Campan, a été élu en tant que nouveau président de la région.

2 décembre :
Point à Campan avec la Fédération National des Communes Forestières (présentation de la régie municipale)



N'hésitez pas à nous solliciter pour recevoir l'exemplaire de votre intercommunalité



Les **Communes forestières** représentent les élus et les territoires dans la concertation sur les financements européens.

MARS

16 mars : Julien DENORMANDIE et Bérangère ABBA clôturent des Assises nationales de la forêt et du bois, un temps fort pour la filière où les **Communes forestières** ont fait entendre la voix des territoires.

Les **Collectivités forestières Occitanie** sont enfin sur Facebook ! Rejoignez-nous et partagez nos actualités.

Abonnez vous à notre page CoforOccitanie

MAI

23 mai: Assemblée Générale de l'Union régionale à Lacave (09)



A cette occasion, les élus inaugurent le premier chantier Sylv'acctes en Occitanie, en forêt communale de Lacave au cœur du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Sylv'acctes permet le déploiement de financements complémentaires pour des travaux sylvicoles vertueux, une aubaine pour les communes !



Plus d'infos sur sylvacctes.org

AOÛT

Le rapport sénatorial « Feux de forêt et de végétation » porté par Jean BACCI et Anne-Catherine LOISIER, élus de notre réseau est rendu ; il reprend bon nombre de propositions des **Communes forestières**.

Plus d'infos sur notre site, collectivitesforestieres-occitanie.org/portfolio/les-obligations-legales-de-debroussaillage/



SEPTEMBRE

Les Rencontres Nationales des Territoires Forestiers se déroulent à Figeac. Organisées depuis près de 20 ans par la Fédération nationale des **Communes forestières**, elles sont une étape clé pour les collectivités.



Plus d'infos sur notre site, rubrique « TERRITOIRES » collectivitesforestieres-occitanie.org/portfolio/le-reseau-des-territoires-forestiers/

27 septembre : Lézignan Corbières accueille la commission régionale de la Forêt communale avec les représentants de l'ONF où est évoqué le sujet de la commercialisation et où les attentes des élus sont exprimées.

Plus d'infos sur notre site, rubrique « VENTES » collectivitesforestieres-occitanie.org/ventes

28 septembre : La commission nationale DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) des **Communes forestières** se tient à Générac (30) pour faire le bilan de l'été et bâtir des propositions d'accompagnement des élus dans la mise en oeuvre de leur responsabilité.

Les **Communes forestières** se lancent dans la formation en ligne : les deux premiers MOOC sont disponibles gratuitement pour tous les élus et techniciens de collectivités, sur notre plateforme COFORMATION

MOOC

Rdv sur la plateforme en ligne pour créer gratuitement votre compte COFORMATION collectivitesforestieres-occitanie.org/formationsenligne



Les élus d'Occitanie se sont retrouvés à Figeac dans le cadre des RNTF

OCTOBRE

Les élus et partenaires signataires du Pacte Construction bois Occitanie se réunissent à l'initiative des **Communes forestières** pour échanger sur les enjeux du bois local dans les constructions publiques de notre région.



La mission interministérielle audite plusieurs élus occitans des **Communes forestières** sur le rôle des élus dans la défense et la lutte contre les incendies.

27 octobre: Assemblée Générale de la Fédération Nationale à Dijon. A cette occasion est approuvée la convention de partenariat avec l'ONF qui précise les relations entre les élus propriétaires et l'ONF gestionnaire.



Les élus d'Occitanie se sont mobilisés pour représenter les adhérents à Dijon

28 octobre: Emmanuel MACRON annonce une nouvelle feuille de route stratégique de prévention des incendies.

NOVEMBRE

Les **Communes forestières** sont présentes au Salon des Maires de Paris, l'occasion d'aller à la rencontre des adhérents et de convaincre de nouvelles collectivités de rejoindre le réseau.



Le Salon des Maires, un rdv incontournable pour venir à votre rencontre !

17 novembre: Les **Communes forestières** organisent la première journée régionale du bois énergie à Saint-Affrique (12), qui réunit plus de 60 participants, élus, techniciens et professionnels de la filière.

Plus d'infos sur notre site spécialisé boisenergie-occitanie.org/observatoire.php

DÉCEMBRE

En présence de Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Dominique JARLIER, président de la Fédération nationale des **Communes forestières**, Jean-Yves CAULLET, président du Conseil d'administration de l'ONF et Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale de l'ONF ont signé la convention FNCOFOR-ONF qui précise les modalités du partenariat sur la gestion durable des forêts communales.

20 décembre: Les élus des **Communes forestières** rencontrent à Saint-Bauzille-de-Montmel, le vice-président de la Région Occitanie, Vincent LABARTHE, et la conseillère régionale en charge des incendies, Françoise MATHERON, pour faire part des attentes des élus et contribuer à la construction d'une stratégie politique régionale en faveur de la prévention contre les incendies.

Les perspectives 2023

Le Ministère de l'Agriculture a confié aux **Communes forestières**, une campagne de sensibilisation des élus sur la question des Obligations Légales de Débroussaillage,

Dans le cadre de cette action, les **Communes forestières** vont réaliser en 2023 :

- ▶ 1 journée de sensibilisation, coorganisée avec le Préfet pour présenter les rôles et responsabilités des élus par rapport aux incendies. Ces journées se feront en partenariat avec les SDIS et services de l'Etat concernés.
- ▶ des interventions dans les intercommunalités, afin de renforcer notre proximité, et compléter la formation des élus sur cette thématique.

L'année 2023 verra également la poursuite de nos autres chantiers :

- ▶ la mise en oeuvre de la convention **Communes forestières** / ONF avec plusieurs groupes de travail qui permettront d'avancer sur le Régime forestier, les documents d'aménagement, la commercialisation des bois ;
- ▶ la finalisation du premier contrat d'approvisionnement territorial permettant de cibler la destinée des bois des forêts communales d'une intercommunalité vers une scierie locale ;
- ▶ la mise à jour de l'observatoire du foncier forestier avec la modification concernant les Biens Vacants et Sans Maîtres (passage de 30 ans à 10 ans...)
- ▶ des travaux législatifs à travers plusieurs propositions de loi (accélération de la production d'énergies renouvelables, renforcement de la prévention et de la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie,...).

VOS REPRÉSENTANTS



Président : Thibault MAURIN

Maire Adjoint de CAMPAN

1er Vice-Président : José BARRAL

Président de la Commission syndicale forestière de la Barousse

2e Vice-Présidente : Cécile PREVOST

Maire Adjointe de la Ville de LOURDES

Trésorier : Roger LACOME

Maire de la commune de ASQUE

Trésorier Adjoint : Michel IRIARTE

Maire de la commune de BOUILH-PEREUILH

Secrétaire : Pascal LACHAUD

Maire-adjoint de la Commune CAPVERN-LES-BAINS

Secrétaire Adjoint : Romain SOUCAZE

Adjoint Spécial de la Ville de BAGNERES de BIGORRE

Jacques BRUNE

Adjoint de BEAUDEAN

Anne-Marie BRUZEAUD-SOUCAZE

Maire de BONNEFONT

Michel IRIARTE

Maire de BOUILH-PEREUILH

Jérôme LAFFORGUE

Adjoint de LAMARQUE-PONTACQ

Christine MONLEZUN

Maire de FRECHENDETS

**1 COTISATION
= 3 ADHÉSIONS**

En adhérant à votre association départementale, vous devenez membre du réseau départemental, régional et national !

Bénéficiez d'un accompagnement expérimenté et de terrain !

Prenez part à un réseau structuré :
+ de 6 000 collectivités adhérentes en France.

Et comme l'union fait la force, nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien l'ensemble de nos actions.



+2 UNIONS DE MASSIF :

- MASSIF CENTRAL
- MASSIF DES PYRÉNÉES - UNION GRAND SUD

LÉGENDE :

UNIONS RÉGIONALES

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES



CONTACTEZ-NOUS

**Communes forestières
des Hautes-Pyrénées**

hautes-pyrenees@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-occitanie.org